



### Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Bruxelles-Capitale et Brabant Wallon

Rédigé le : 16 janvier 2025

Club organisateur : BOUST	affilié à la FFBN
Jour, date, heure : Dimanche 16 mars à 7h30	fête par invitation
Fête : Meeting des Sprints	
Lieu : Piscine du Blocry, Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.  
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer chez Sebastien Saba	jusqu'au 07 mars à 23h59
Téléphone : 0491085836	mail : communication@boust.be

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	07h30	Ouverture des portes - Echauffements	
	07h45	formation du jury (45 minutes minimum)	
	08h30	Courses	
1	08h30	100 m Papillon Canetons Mixtes (10 ans)	2x3
2		50 m Papillon Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
3		50 m Papillon Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
4		100 m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
5		100 m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
6		50 m Brasse Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
7		50 m Brasse Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
8		100 m Dos Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
9		100 m Dos Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
10		100 m Brasse Canetons Mixtes (8-9-10)	6x3
11		200 m 4 Nages Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
12		200 m 4 Nages Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
13		relais 4x50 m Nage Libre Canetons	Néant
14		relais 4x100m Nage Libre Mixtes (11/12-13/14-15/16-17/+)	Néant

**4 courses maximums par ½ journée et par nageur. Chronométrage électronique**

Piscine de 50 mètres, 8 couloirs

Juge - Arbitre:

Starter :

Pour le club,

Le Président et / ou Le Secrétaire:

Approuvé par le District de

, le

Le président ou le Secrétaire,



### Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Bruxelles-Capitale et Brabant Wallon

Rédigé le : 16 janvier 2025

Club organisateur :	BOUST	affilié à la FFBN
Jour, date, heure :	Dimanche 16 mars à 13h30	fête par invitation
Fête :	Meeting des Sprints	
Lieu :	Piscine du Blocry, Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.  
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer chez Sebastien Saba	jusqu'au 07 mars à 23h59
Téléphone : 0491085836	mail : communication@boust.be

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	13h30	Ouverture des portes - Echauffements	
	13h45	formation du jury (45 minutes minimum)	
	14h30	Courses	
15	14h30	100 m Nage Libre Canetons Mixtes (8-9-10)	6x3
16		100 m Papillon Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
17		100 m Papillon Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
18		50 m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
19		50 m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
20	14h30	100 m Brasse Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
21		100 m Brasse Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
22		100 m Dos Canetons Mixtes (8-9-10)	6x3
23		50 m Dos Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
24		50 m Dos Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
25		200 m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
26		200 m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
27		relais 4x50 m 4 Nages Canetons (8/9/10)	Néant
28		relais 4x100 m 4 Nages Mixtes (11/12-13/14-15/16-17/+)	Néant

**4 courses maximums par ½ journée et par nageur. Chronométrage électronique**

Piscine de 50 mètres, 8 couloirs

Juge - Arbitre:

Starter :

Pour le club,

Le Président et / ou Le Secrétaire:

Approuvé par le District de

, le

Le président ou le Secrétaire,

## Règlement du Meeting des Sprints 2025

1. **Le Meeting des Sprints 2025** est organisé conformément aux règlements de la World Aquatics et de la FFBN. Il est accessible aux nageurs régulièrement affiliés à une fédération reconnue par la World Aquatics.

### 2. Piscine

Piscine du Blocry située à Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve  
La piscine est dotée de 8 couloirs de 50 mètres avec chronométrage électronique

### 3. Catégories

Pour toutes les courses individuelles, le classement par catégorie est défini comme suit :

- **Canetons** : filles et garçons nés en 2017-2016-2015 (8-9-10 ans)
- **11-12 ans** : filles et garçons nés en 2014-2013
- **13-14 ans** : filles et garçons nés en 2012-2011
- **15-16 ans** : filles et garçons nés en 2010-2009
- **17-18 ans** : filles et garçons nés en 2008 et avant

Comme le prévoit le règlement sportif de la FFBN, les épreuves adressées aux **canetons** (8 - 9 - 10 ans) seront mixtes. Un classement séparé par sexe et par année d'âge sera établi.

Récompense : Médailles aux 3 premiers par catégorie.

### 4. Officiels, délégués et entraîneurs

Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels requis en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tel que prévu par les règlements de la FFBN. **Les officiels, délégués et entraîneurs doivent être inscrits via Team Manager et par session.**

Les noms des officiels seront communiqués en même temps que les inscriptions.

Pour chaque officiel mentionner son niveau de compétence ainsi que sa disponibilité.

Le club participant est tenu de désigner un délégué licencié en son sein, celui-ci doit obligatoirement se présenter au juge arbitre et signer la feuille de présence mise à disposition.

Nbre nageurs	Officiels	Entraîneurs	Délégué
De 1 à 9	1	1	1
De 10 à 19	2	2	1
De 20 à 29	3	3	1
De 30 à 39	4	4	1
De 40 à 49	5	5	1
De 50 à 59	6	6	1

### 5. Durée de la fête

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, nous vous demandons de **nous informer de votre participation à notre compétition pour le 14 février ainsi que le nombre approximatif de nageurs présents.** Passé ce délai, nous ne pourrons pas vous assurer une place.

S'il y a trop d'inscriptions (dépassement de la durée maximale autorisée de 04h00) les derniers clubs inscrits seront refusés et seront avertis par mail

Chaque nageur peut participer à un **maximum de 4 épreuves** par demi-journée.



### 6. Inscriptions

L'utilisation des fichiers LENEX (LXF) est obligatoire avec pdf reprenant la date et le lieu de la performance.

**Les inscriptions seront reçues jusqu'au 07 mars 2025 à 23h59** chez : communication@boust.be

Le secrétaire accusera réception des inscriptions. En cas de non-réception de cet accusé, veuillez prendre contact avec lui avant le début de la compétition.

### 7. Droits d'inscription

Les droits d'inscriptions des courses individuelles sont de **6,00€ par départ**.

**Pas de droits d'inscriptions** pour les courses réservées **aux canetons (8-9-10 ans)**

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

Les droits d'inscriptions sont à verser au nom du BOUST avec comme communication : « **Nom du club** » **Meeting Sprint 2025** sur le compte **BE32 3404 3495 4102**

Tous les frais bancaires sont à charge du donneur d'ordre. Les chèques ne seront pas acceptés.

Le paiement doit nous parvenir 5 jours ouvrables avant le début de la compétition, soit le 09 mars 2025 au plus tard.

Le BOUST se réserve le droit d'interdire les départs des nageurs des clubs n'ayant pas payé leurs droits d'inscriptions.

### 8. Programme et résultats

Les programmes à destination du public seront en vente à l'entrée ou disponible via un QR code.

Les résultats seront affichés dans le hall d'entrée

### 9. Horaires (indicatif)

Les heures de début des épreuves peuvent être changées suivant besoin par l'organisateur et la durée des pauses peut être adaptée en fonction des besoins.

Un timing à titre indicatif sera publié dès que possible.

### 10. Droit d'entrée/Accès public

Le droit d'entrée s'élève à **10,00€ pour la journée** (paiement en liquide).

Le BOUST et la Piscine du Blocry déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradations, perte d'objets ou accident.

Tout cas non prévu au présent règlement sera réglé par le BOUST, seul compétent pour prendre une décision en dehors des règles édictées par le règlement sportif de la FFBN et par les règles sportives de la FRBN et de la World Aquatics.

La Présidente,  
Morgane FEIJS